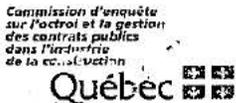


P2



No de dossier : RB
CEIC-2012-10-31-089

DEMANDE DE PRODUCTION DE TOUT OBJET OU DE TOUT DOCUMENT OU RENSEIGNEMENT PERTINENT À L'EXÉCUTION DU MANDAT DE LA COMMISSION

(Article 2 de la Loi attribuant certains pouvoirs d'inspection et de saisie à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (2012, chapitre 17))

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'Honorable France Charbonneau, commissaire, suivant l'article 2 de la Loi, nous ordonnons à :

AVRELIO BENTIVEGNA
~~Monsieur Tony Bentivegna~~
Bentech Construction Inc.
2980, Montée St-François
Laval (Québec) H7E 4P2

ERIC VECCHIO
TOLD US THAT
HE WOULD BRING US
A NEW DOCUMENT WITH
Aurelio name

de produire d'ici le **5 novembre 2012** au siège social de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction situé au 500, boul. René-Lévesque Ouest, 9^e étage, Montréal, H2Z 1W7 à l'attention du soussigné, les renseignements suivants pour la période s'échelonnant du **19 octobre 1996** à ce jour :

Nov 1/2012

Avantages, cadeaux et argent

1. Énumérez l'ensemble des avantages de tout genre, incluant les cadeaux et les sommes d'argent que vous avez donné à un fonctionnaire ou à un élu (municipal ou provincial).
2. Expliquez avec détails l'ensemble des avantages que vous avez donnés (fonctionnaire ou élu) en mentionnant où, quand, comment, à qui et pourquoi vous avez remis ces avantages.

* HE NEVER CALLED

Truquage d'offres

3. Dans quelle (s) région (s) avez-vous concentré les activités de votre entreprise?
4. Quel est le nombre de contrats que vous avez obtenus à la ville de Montréal ainsi que dans ses arrondissements (identifiez clairement chacun d'eux)?
5. Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires représentent les contrats de la ville de Montréal et de ses arrondissements (identifiez clairement chacun d'eux)?
6. Quel est le nombre de contrats que vous avez obtenus à la ville de Laval?
7. Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires représentent les contrats de la ville de Laval?

* Aurelio called Donald (ENQUETEUR) TO ASK FOR ERIC VECCHIO'S
* Ana left message to Claude Chartrand on Nov-8 for "ERIC"

8. Énumérez l'ensemble des soumissions de complaisances à laquelle votre compagnie a participé.
9. Énumérez l'ensemble des travaux où vous avez reçu des avantages (faux ou gonflement d'extra) en y indiquant les irrégularités par contrat ainsi que la valeur financière s'y rattachant.

Financement

10. Énumérez l'ensemble des activités de financement politique auxquelles vous avez participé en expliquant avec détails les circonstances (participant ou organisateur)?
11. Est-ce que quelqu'un vous a déjà sollicité pour organiser une activité de financement politique? Si oui, identifiez cette personne ainsi que son allégeance politique.
12. Lors des activités que vous avez organisées, indiquez-nous le montant versé à la personne ou au parti politique concerné ainsi que le nom de la personne à qui vous avez remis le montant et sous quelle forme (argent, chèque, etc.).
13. Énumérez l'ensemble des voyages que vous avez fait avec des élus ou des fonctionnaires en expliquant avec détails les circonstances, l'endroit et l'objectif des voyages ainsi que par qui les frais étaient assumés.

De plus, nous vous enjoignons à garder cette demande confidentielle et à ne pas informer quiconque de son existence, incluant la ou les personne (s) visée (s) par la présente demande, et ce, de quelque façon que ce soit. Il est entendu que ceci ne s'applique pas à l'égard de votre avocat dûment mandaté pour vous représenter concernant la présente.

Fait ce 31^e jour d'octobre 2012, à Montréal

[REDACTED]

M^e Claude Chartrand, procureur en chef par intérim
Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des
contrats publics dans l'industrie de la construction
500, boul. René-Lévesque Ouest, 9^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone: [REDACTED]

Télécopieur: [REDACTED]

[REDACTED]

AUTORISATION

Je, France Charbonneau, présidente de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction autorise M^e Claude Chartrand, procureur en chef par intérim, à effectuer la *Demande de production de tout objet ou de tout document ou renseignement pertinent à l'exécution du mandat de la Commission* ci-dessus, le tout conformément à l'article 2 de la *Loi*.

Fait ce 31^e jour d'octobre 2012, à Montréal


L'Honorable France Charbonneau, présidente
Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des
contrats publics dans l'industrie de la construction

Quiconque refuse, omet ou néglige, sans excuse légitime, de produire des documents ou objets ou de fournir les renseignements exigés en vertu de l'article 2, commet une infraction et est passible d'une amende de 1 000 \$ à 10 000 \$, dans le cas d'une personne physique, et d'une amende de 3 000 \$ à 30 000 \$, dans les autres cas. (Article 10 de la *Loi*)